

## FICHE DE POSTE À PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>N°40</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant coordonnateur de l'APADHE</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le titulaire du poste est rattaché administrativement à la circonscription ASH Marseille. Il exerce au siège de l'association des PEP-13
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Par convention et délégation de mission, l'IA- DASEN confie aux PEP-13 la gestion de l'APADHE. De ce fait, le coordonnateur rend compte à ces deux autorités.
	<b>MISSIONS</b>	Ce service, est inscrit dans la complémentarité du service public et garantit le droit à l'éducation à tout élève malade ou accidenté. Chaque projet individualisé doit : - permettre à l'élève de poursuivre les apprentissages scolaires fondamentaux en tenant compte de son état de santé, - maintenir le lien pédagogique et social avec son établissement scolaire de référence, - favoriser le retour dans l'établissement scolaire après une absence momentanée ou durable.
	<b>FONCTIONS</b>	<b>L'enseignant coordonnateur est chargé :</b> - de la coordination du service d'aide pédagogique à domicile avec les personnels des établissements scolaires fréquentés par les élèves malades ou accidentés, - de la mise en œuvre au sein des établissements, des projets individualisés d'accompagnement, de l'information et de la préparation des enseignants concernés, - de la gestion des dossiers, de leur accomplissement et de leur clôture avec les moyens dédiés. <b>Le détail de ses missions concerne les points suivants :</b> - Elaboration et mise en place du projet pédagogique de scolarisation à domicile en lien avec les partenaires, - Ouverture et suivi des dossiers d'aide pédagogique avec les familles et les enseignants, - Contact avec les familles, les enseignants, les chefs d'établissement, les CPE, les assistantes sociales, les Infirmières, médecins et psychologues, - Recherche de professeurs intervenant, - Participation aux équipes éducatives, suivi des résultats de l'élève en lien avec l'établissement <b>Et pour le service :</b> - Rédaction de bilans (quantitatif, qualitatif, propositions d'amélioration du service), - En lien avec le directeur des PEP13, participation à l'élaboration et au suivi du budget prévisionnel et du compte de résultat pour présentation et validation par le CA des PEP 13, - Participation à l'élaboration des demandes de subventions pour le financement du service, - Envoi des ordres de mission aux professeurs et suivi des heures effectuées, - Recueil de données statistiques pour les bilans d'activité, et les comités de pilotage, - Promotion du service, participation aux commissions régionales, participation à l'organisation de manifestations et mise en œuvre de temps de formation pour les enseignants.
	<b>COMPETENCES</b>	- Avoir le sens des relations humaines, de l'organisation, du travail en équipe, - Avoir des capacités d'écoute, de communication, d'adaptabilité et de médiation - Avoir une bonne maîtrise des techniques et outils numériques.
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE</b>	CAPPEI ou équivalent (CAPA-SH) souhaité mais non exigé.
	<b>NOMINATION</b>	Affectation à titre définitif. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par mail à <a href="mailto:ce.iena13@ac-aix-marseille.fr">ce.iena13@ac-aix-marseille.fr</a> , copie à <a href="mailto:ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr">ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr</a> , pour le 14 mars 2021.
	<b>MODALITES DE RECRUTEMENT</b>	Entretien devant une commission départementale composée de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant, et de madame le médecin conseiller technique.
	<b>CONTACT</b>	Mme Basset, CTASH13 <a href="mailto:ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr">ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr</a>